

«Mon enfant veut que je rentre vite du travail pour aller voir papa en prison»

Témoignage Chaque semaine, Radija* rend visite à son époux emprisonné depuis septembre 2013. Elle est toujours accompagnée de son fils de 2 ans et 8 mois. La jeune maman raconte son quotidien.

Textes: **Fabiano Citroni**

fabiano.citroni@lematindimanche.ch

Photos: **Yvain Genevay**

Elle ne pensait pas être confrontée à cette scène. «Même si je rends visite à mon mari en prison depuis plus de deux ans, je me suis sentie mal en le découvrant avec des menottes. Cela m'a rappelé ce qu'est, aussi, la prison. La privation de liberté. J'étais à la fois triste et en colère contre lui. Je me suis dit qu'il n'avait pas besoin de voler pour vivre. S'il s'était bien comporté, il n'aurait pas pris 4 ans ferme. Il serait resté aux côtés de son bébé et de sa femme», confie Radija*.

Le jour, récent, où elle a assisté à cette scène, la Serbe de 31 ans qui vit en Suisse depuis vingt ans, venait de quitter les Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO), dans le canton de Vaud. Elle avait rendu visite à son mari et elle attendait le taxi devant la prison. Le véhicule avait un peu de retard et elle regardait les différents bâtiments des EPO pour tuer le temps. Son fils de 2 ans et 8 mois dans les bras, elle avait soudain vu son homme, menotté, marcher d'un bâtiment à l'autre. Le choc.

Radija a craqué dans le taxi qui la ramenait chez elle. «J'avais honte de pleurer, mais je ne pouvais pas me retenir.» Mercredi, si cette jeune maman a accepté de raconter ce qu'elle vit depuis l'arrestation de son époux, en septembre 2013, c'est surtout pour rendre hommage au travail accompli par les équipes de REPR (Relais Enfants Parents Romands), anciennement Carrefour Prison. Cette fondation soutient et accompagne les familles des personnes détenues, qui vivent «une forme d'emprisonnement invisible» (lire l'encadré).

«Ils ne jugent jamais»

«Les professionnels et les bénévoles de REPR écoutent, répondent à des questions pratiques, font un sourire réconfortant, mais ils ne jugent jamais. C'est précieux. Je me sens très à l'aise avec eux», confie Radija, assise dans une caravane appartenant à la fondation, installée sur le parking de la prison de La Croisée, à quelques centaines de mètres des EPO.

Le jugement, le regard des autres. «Lorsque mon époux a été arrêté pour brigandage et infraction à la loi sur les stupéfiants, je ne l'ai dit à personne. J'avais honte. Je racontais qu'il se soignait en Tunisie.» Petit à petit, Radija a dit la vérité. Et elle a entendu ce qu'elle ne voulait pas entendre. «On m'a conseillé de penser à mon enfant et à moi, et de le quitter. On m'a aussi dit: «On t'avait bien dit de pas te mettre avec lui, c'est pas quelqu'un de bien.» Ces propos ont mal passé. «J'ai fait du tri dans mes amis et j'évite le sujet avec certains membres de ma famille.»

Radija n'a jamais songé à quitter son époux. «Je pense qu'il est malade. Il n'aurait pas commis ces délits s'il n'avait pas des problèmes de drogue. Il se soigne en prison. Je n'abandonne pas les personnes qui ont besoin d'aide.»



Radija* vient voir son mari chaque semaine en prison. Il a longtemps été détenu à la prison de La Croisée, dans le canton de Vaud.

Chaque semaine, elle aménage ainsi ses horaires de travail pour lui rendre visite pendant une heure et demie. Le décor: une grande pièce avec plusieurs tables. Le père peut prendre son fils sur ses genoux, jouer avec. Pour les époux, c'est plus strict. Ils peuvent se toucher les mains, montrer des signes d'affection, mais pas être trop proches l'un de l'autre tout de même.

Avec deux ans d'expérience, Radija s'est habituée aux con-

traintes des établissements carcéraux. Elle connaît la liste des produits alimentaires et non alimentaires qu'elle peut apporter à son mari en prison. Il y a des couacs, parfois, lorsque les règles changent, mais elle s'en tire bien globalement.

Radija compose aussi avec la présence des caméras et des gardiens dans les parloirs. «Si on parle à voix basse, ils n'entendent pas», sourit-elle. Le plus dur est ailleurs. «C'est de retenir ses

émotions et de ne pas pouvoir aborder tous les sujets devant notre enfant lors des visites hebdomadaires. Je ne veux pas le mêler à ça. Laisser sortir les émotions, faire un câlin, je peux le faire lors des visites privées qui ont lieu environ une fois par mois. Je me retrouve seule avec mon mari dans un lieu qui n'est pas filmé. Là, j'aborde tous les sujets. Je lui ai notamment demandé pourquoi il est tombé dans la drogue et pourquoi il a commis des vols. Il m'a

répondu que c'était en raison de mauvaises fréquentations.»

Radija n'a jamais imaginé tenir son fils à l'écart de son père. «Pour avoir grandi sans mes parents, je connais l'importance d'être entouré lorsqu'on est enfant. La pédiatre m'a également conseillé de lui dire la vérité. Autrement, il n'aurait pas compris que son père ne soit pas présent chaque soir à la maison.»

La jeune femme a expliqué à l'enfant que papa n'avait «pas

été gentil», qu'il avait «fait des bêtises». Mais elle n'a jamais prononcé le mot prison dans ses discussions avec lui. «Je crois qu'il l'a compris à 2 ans. Il a dû m'entendre prononcer ce mot au téléphone. Le mercredi ou le vendredi, il veut que je rentre vite du travail pour aller voir papa en prison. Il est très content. Il l'annonce même à ses copains. Mais je ne sais pas s'il comprend vraiment ce que signifie être en prison.»

«Il avait été mis au cachot»

L'enfant se sent très proche de son père. «Il a collé des photos de lui dans sa chambre et il a envie de lui parler tous les soirs au téléphone. Une fois, son père n'a pas appelé pendant trois jours. J'ai appris après coup qu'il avait été mis au cachot. Comment l'expliquer à mon fils? Lorsque son père a appelé, le quatrième jour, il a refusé de lui parler.»

Depuis septembre 2013, depuis qu'un matin, à 6 h, la police a débarqué dans l'appartement pour interpellé son mari, Radija se bat «pour le petit» et parce qu'«on ne se marie pas que pour le meilleur». Mais depuis quelques mois, il y a un nouveau problème, de taille, sur la table. Et il lui plombe le moral. Le Tribunal fédéral a confirmé le renvoi de son mari en Tunisie. «Il devrait être expulsé en mai 2016. Cela l'affecte. Je le constate lorsque nous nous voyons. Parfois, il est absent, il ne m'écoute pas. J'aime mon mari, mais je ne veux absolument pas quitter la Suisse. Je ne sais pas quoi faire.» ●

*Prénom d'emprunt

«Du jour au lendemain, le mari n'est plus là au repas du soir»

► Un individu derrière les barreaux, ce n'est pas seulement une vie qui bascule, mais celle de toute une famille. «Du jour au lendemain, le mari disparaît du quotidien, il n'est plus là au repas du soir. L'épouse se retrouve d'autant plus seule que, souvent, elle n'ose rien dire à l'entourage», explique Viviane Schekter.

Cette psychologue sait de quoi elle parle. Elle dirige depuis dix ans la fondation REPR, qui compte treize salariés à temps partiel, une cinquantaine de bénévoles, et qui est notamment soutenue financièrement par la fondation Drosos. Présente dans tous les cantons romands, à l'exception de celui du Jura, la fondation a un but simple: être là pour les familles des détenus. «Lorsqu'une personne est détenue, son conjoint se pose mille questions. Quel papier dois-je remplir? Qu'est-ce que je peux apporter en prison?»

Quand puis-je lui rendre visite? Est-ce que je dois en parler à ma famille? Que dire à l'enfant? Nous essayons d'apporter des réponses à ces familles», explique Viviane Schekter.

A la prison de La Croisée, par exemple, des bénévoles de REPR sont à disposition des familles

deux après-midi par semaine, le mercredi et le vendredi. Dans le canton de Vaud, l'équipe REPR s'occupe également depuis deux ans du transport des proches des détenus entre la gare de Chavornay, les Etablissements de la plaine de l'Orbe et la prison de La Croisée. Cette semaine, Ra-

dija a été la millième personne à bénéficier de ce service.

«Les transports en commun ne desservent pas ces établissements. Le taxi, c'est environ 50 francs aller-retour. Pour certains proches, c'est un montant élevé», confie Viviane Schekter. Monter dans la navette, ce n'est pas seulement économiser de l'argent. Les familles peuvent discuter avec les bénévoles de REPR, se confier. «Elles savent qu'elles ne seront pas jugées», constate Viviane Schekter.

Directeur de la prison de La Croisée, Alain Broccard salue «l'excellente collaboration» avec l'équipe REPR. «Les proches de détenus s'ouvrent peut-être plus facilement avec des personnes extérieures à la prison. Pour notre part, grâce à cette collaboration, nous pouvons encore mieux nous concentrer sur nos activités à l'intérieur de la prison.»

*www.repr.ch



Viviane Schekter (au centre) est entourée de Céline Morisod (à g.), coordinatrice des Antennes Vaud et Valais de REPR, et de Loraine Kehrer, responsable des bénévoles de ces antennes.